



**Appel à candidature pour le recrutement d'un(e) responsable des services  
à l'Association Marocaine de Planification Familiale (AMPF)  
Rabat – Maroc**

**I. Présentation de l'Association Marocaine de Planification Familiale**

Conformément au Dahir Chérifien numéro 1-58-376, du 3 Jomada premier 1378 (15 novembre 1958), règlementant le droit d'association tel qu'il a été modifié et complété, l'Association Marocaine de Planification Familiale (AMPF) a été constituée en 1971 et a été reconnue d'utilité publique, par le décret numéro 72-477 du 8 juin 1972.

Conformément au Décret numéro 2-04-969, du 28 kaada 1425 (10 janvier 2005), pris pour l'application du dahir N° 1-58-376 du 3 jomada I 1378 (15 novembre 1958) règlementant le droit d'association.

L'AMPF est membre à part entière de la Fédération Internationale de la Planification Familiale (IPPF). Depuis sa création L'AMPF est un acteur d'influence en ce qui concerne les questions de santé et de droits sexuels et reproductifs applicables au contexte national. Elle fonde son travail sur une assise statutaire conforme à la législation nationale et aux procédures fixées par l'IPPF.

La vision de l'AMPF est celle d'un Maroc où toutes les femmes, tous les hommes et tous les jeunes ont accès à l'éducation, aux informations et aux services en Santé Sexuelle et Reproductive /SSR dont ils ont besoin, et que la santé en général et la santé reproductive en particulier font partie des droits fondamentaux assurés.

Le plan stratégique de l'AMPF est en cohérence avec le cadre stratégique de l'IPPF, et couvre cinq axes stratégiques élaborés sur la base de l'analyse de la situation du contexte international et national, l'identification des besoins des différentes cibles : Adolescents/jeunes ; VIH SIDA ; Accès aux services ; Avortement sans risque et Advocacy/Plaidoyer.

Dans ce cadre, l'AMPF lance un appel à recrutement **d'un(e) responsable des services.**

## II. Responsabilités et tâches

Sous la supervision de l'instance de gouvernance, et de la Présidente du Conseil National et présidente du Comité Exécutif National, et sous la responsabilité directe de la directrice exécutive de l'AMPF, le/la responsable des services est chargé(e) de la mise en œuvre, exécution, suivi et évaluation des activités de SSR et de la qualité des services :

- Initier, développer et promouvoir les services cliniques fixes, mobiles ;
- Participer à la conception, programmation des stratégies / politiques et plan d'action relatifs aux prestations/services de SSR de l'association (niveau central et régional) ;
- Etablir des plans d'actions mensuel, trimestriel, semestriel et annuel des activités relatives aux services cliniques fixes, mobiles ;
- Assurer et veiller à la collaboration et la coordination des activités liées aux services entre le niveau central et le niveau régional et interrégional ;
- Participer aux réunions de travail, de concertation et à l'amélioration des supports d'information / gestion des services ;
- Participer/mener des recherches dans le domaine de la Santé Sexuelle, Reproductive et tout autre domaine en relation avec les objectifs de l'association ;
- Réaliser des études de faisabilité pour initier de projets dans les domaines de la santé sexuelle, reproductive et autres en relations avec les stratégies de l'association ;
- Encadrer / participer à la formation continue du personnel impliqué dans la gestion des services (central, régional), et à la formation des Volontaires Communautaires ;
- Participer aux séminaires de formation, aux réunions, conférences ou toute autre activité liée aux services au niveau national et international ;
- Contribuer à la conception / production des supports didactiques et de formation (guide, fiche technique, etc.) ;
- Superviser et veiller à la bonne exécution et à l'amélioration de la qualité des services sur le terrain ;
- Elaborer et diffuser auprès des parties concernées les rapports de missions de suivi et supervision ;
- Identifier les contraintes et les facteurs qui affectent l'utilisation et la qualité des services, et proposer des solutions appropriées ;
- Tenir et veiller à la collecte à jour les statistiques des services à l'échelon régional et national ;

- Présenter un état d'avancement régulier de l'exécution des services ;
- Participer à l'évaluation interne et externe des projets ;
- Participer à l'élaboration des rapports d'activités internes et externes ;
- Contribuer à la réalisation d'étude / recherche développée dans le domaine des services et ayant un impact sur l'intégration et la qualité des services ;
- Identifier les sources potentielles de partenariat et collaboration intersectorielle, ONG, collectivités locales et autres ;
- Participer au développement et à l'amélioration des relations de collaboration et de partenariat ;
- Elaborer et tenir à jour un répertoire des partenaires effectifs et potentiels.

### **III. Qualifications requises**

- Titulaire d'un diplôme d'infirmier (ère) polyvalent (e) ou de sage-femme (Bac+3) et justifie d'une expérience significative (minimum 5 ans d'expérience) dans le domaine de la santé ;
- Expériences similaires antérieures ou en cours en rapport avec les termes de référence,
- Bonne connaissance du système de santé marocain et des politiques publiques en matière de santé sexuelle et reproductive ;
- Connaissance des bases des textes du droit de travail marocain et des notions sur la santé sécurité au travail ;
- Connaissance de la législation sanitaire marocaine des principales conventions internationales en rapport avec la protection de l'enfant, la violence, les mouvements sociaux actifs en santé sexuelle et reproductive ;
- Très bonnes capacités de communication, de rédaction et de synthèse en français et de préférence en anglais ;
- Esprit d'initiatives et aptitudes à travailler en équipe ;
- Excellentes aptitudes dans les domaines relatifs à la gestion et la qualité des services de santé sexuelle et reproductive ;
- Maîtrise des outils informatiques ;
- Forte mobilité/disponibilité.

#### **IV. Localisation**

Ce poste à temps plein est basé à l'AMPF au Bureau Central à Rabat.

#### **V. Modalités de soumission des candidatures**

**Un dossier envoyé par courrier porté ou par poste sous pli fermé portant l'intitulé suivant :**

**Candidature pour le poste responsable des services à l'AMPF :**

- Une lettre de motivation manuscrite ;
- Les copies de diplômes et attestations justifiant le niveau universitaire demandé ;
- Un CV détaillé et actualisé ;
- Une lettre de recommandation d'employeur précédent ;
- Tout document ou pièce pertinents joints en rapport avec l'expérience du candidat(e) et des termes de référence concernés ;

Le dossier de candidature doit être adressé à l'adresse suivante :

L'Association Marocaine de Planification Familiale : 6, Rue Ibn El Kadi, BP 1217, Les Orangers, Rabat. Téléphone : 05 37 72 12 24, [ampf@ampf.org.ma](mailto:ampf@ampf.org.ma)

Seuls les candidats sélectionnés seront contactés.

L'AMPF est un employeur respectant l'égalité professionnelle.

Le délai de dépôt des candidatures est fixé 20 Avril 2021 avant minuit.

#### **VI. Modalités de recrutement**

Un entretien d'embauche avec des questions en rapport avec la vision et l'approche de gestion de programme et des services dans le domaine de la SSR aura lieu pour les candidats (es) admis à la sélection de dossier.